

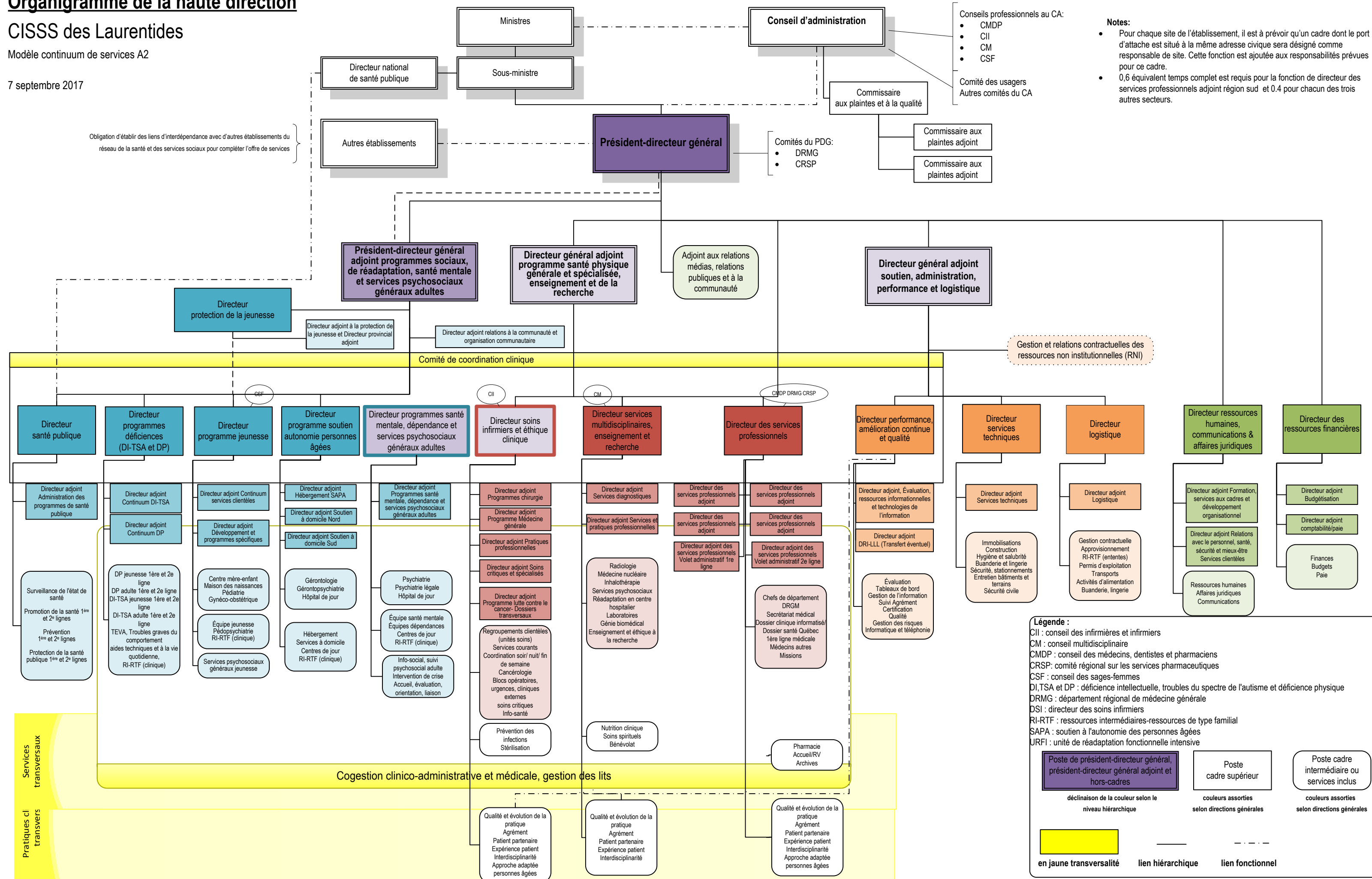
Organigramme de la haute direction

CISSS des Laurentides

Modèle continuum de services A2

7 septembre 2017

Obligation d'établir des liens d'interdépendance avec d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour compléter l'offre de services



- Conseils professionnels au CA:
- CMDP
 - CII
 - CM
 - CSF
- Comité des usagers
Autres comités du CA

- Notes:**
- Pour chaque site de l'établissement, il est à prévoir qu'un cadre dont le port d'attache est situé à la même adresse civique sera désigné comme responsable de site. Cette fonction est ajoutée aux responsabilités prévues pour ce cadre.
 - 0,6 équivalent temps complet est requis pour la fonction de directeur des services professionnels adjoint région sud et 0,4 pour chacun des trois autres secteurs.

- Comités du PDG:
- DRMG
 - CRSP

Légende :

CII : conseil des infirmières et infirmiers
 CM : conseil multidisciplinaire
 CMDP : conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
 CRSP : comité régional sur les services pharmaceutiques
 CSF : conseil des sages-femmes
 DI, TSA et DP : déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique
 DRMG : département régional de médecine générale
 DSI : directeur des soins infirmiers
 RI-RTF : ressources intermédiaires-ressources de type familial
 SAPA : soutien à l'autonomie des personnes âgées
 URFI : unité de réadaptation fonctionnelle intensive

Poste de président-directeur général, président-directeur général adjoint et hors-cadres
 Poste cadre supérieur
 Poste cadre intermédiaire ou services inclus

déclinaison de la couleur selon le niveau hiérarchique
 couleurs assorties selon directions générales
 couleurs assorties selon directions générales

en jaune transversalité
 lien hiérarchique
 lien fonctionnel